



droit à l'image a des fins commerciale

Par **nono51**, le **02/03/2012** à **23:41**

alors que j'ai pris mes 2 enfants (agé de 3 ET 5 ans) en photo lors d'une fête forraine avec une mascotte en peluche géante il y a qq année(4ans environ), des amis viennent de m'informer que cette même photo prise sous un autre angle faisait office de publicité sur l'enseigne d'une boutique d'animation. cette même photo apparait sur le catalogue 2010 de cette entreprise et également a plusieurs reprise sur leur site internet.
d'autre photo non cadré d'enfant ou de foule apparaissent mais celle de mes enfants est bien cadrés et mes enfants sont bien identifiable.
je souhaiterais rencontrer les responsables de la boutique mais j'aimerais savoir qu'elles sont mes droits et les recours possibles.

merci pour vos réponses
cordialement